
DÉCLARATION PUBLIQUE CONJOINTE

12 juillet 2019 AFR 38/0694/2019

MAURITANIE : LES AUTORITES DOIVENT CESSER DE RECOURIR À DES ARRESTATIONS ARBITRAIRES POUR RÉPRIMER LES MILITANTS ANTIESCLAVAGISTES ET ANTI-DISCRIMINATION

Le 3 juillet 2019, Ahmedou Ould Wediaa, un militant antiesclavagiste de premier plan, journaliste et membre du parti d'opposition (Tawassoul) a été arrêté arbitrairement lors d'une descente de police à son domicile. Avant cela, il avait critiqué la réaction des autorités aux manifestations liées aux élections, notamment la vague d'arrestations de ressortissants étrangers. Amnesty International, Minority Rights Group, SOS Esclaves et six autres groupes mauritaniens de défense des droits humains demandent sa remise en liberté immédiate et sans condition.

Il est détenu dans un bureau de police à Tavrigh-Zeina, à Nouakchott. Il n'a pas été inculpé et a été interrogé sans la présence de son avocat. Il n'a eu accès à ce dernier que le 8 juillet. Cette affaire s'inscrit dans le cadre d'une manœuvre plus large de la part des autorités visant à harceler, intimider et réprimer les défenseurs et militants antiesclavagistes et ceux luttant contre la discrimination ces derniers mois.

Wediaa est vice-président de SOS-Esclaves et journaliste à la chaîne de télévision Al-Mourabitoune. Il milite depuis longtemps en faveur des minorités et des populations marginalisées de Mauritanie, y compris d'anciens esclaves appartenant à la communauté Haratine. Depuis des décennies, il lutte contre l'esclavage fondé sur l'ascendance.

L'arrestation de Wediaa et celle d'autres militants sont largement perçues comme une tentative politiquement motivée d'étouffer toute dissidence, ce qui crée un climat de peur et d'intimidation dans le pays. Elle fait suite à une nouvelle vague d'arrestations de militants de la lutte contre l'esclavage et la discrimination.

Yahya Sy, du groupe de défense des droits humains COVISSIM, a été arrêté le 3 juillet et détenu pendant six jours avant d'être remis en liberté sans inculpation. Cheikhna Mohamed Lemine Cheikh, directeur de campagne de la Coalition Sawab/Initiative de résurgence du mouvement abolitionniste, a été arrêté dans le quartier du Ksar à Nouakchott le 24 juin puis libéré le 2 juillet. Le journaliste Moussa Camara a été arrêté le 26 juin, accusé d'avoir remis en cause les résultats des élections. Il a été libéré le 3 juillet. Samba Thiam, chef du parti politique Forces progressistes pour le changement et militant anti-discrimination a été arrêté le 25 juin à la suite d'un post sur Facebook dans lequel il s'interrogeait sur « l'équité du processus électoral » et commentait la mobilisation de la communauté négro-mauritanienne. Il a été interrogé sans la présence de son avocat jusqu'au 1^{er} juillet. Il a été libéré sans inculpation le 3 juillet après avoir été contraint de signer une déclaration selon laquelle il « cesserait ses activités menant à l'extrémisme et à la violence ».

Les autorités mauritaniennes doivent cesser de recourir à des arrestations arbitraires pour intimider, harceler et susciter chez les défenseurs et militants des droits humains la peur de représailles. Elles doivent libérer immédiatement et sans condition Ahmedou Ould Wediaa et mettre fin au recours aux procédures judiciaires visant à harceler et intimider ceux qui dénoncent l'esclavage et la discrimination en Mauritanie, notamment les défenseurs des droits humains et les dirigeants politiques.

La Mauritanie a été le dernier pays à abolir officiellement l'esclavage en 1981 avant finalement de l'ériger en infraction pénale en 2007 et de renforcer le dispositif en 2015 avec une législation plus stricte. Les autorités mauritaniennes continuent de nier la persistance de l'esclavage en Mauritanie, et les personnes encore réduites en esclavage et les défenseurs des droits humains qui cherchent à mettre fin à cette pratique font face à des représailles lorsqu'ils s'expriment.

La Mauritanie a connu une panne d'Internet à la suite des élections qui se sont déroulées entre le 23 juin et le 3 juillet, ce qui a considérablement entravé le travail des groupes de défense des droits humains et des journalistes.

SIGNATAIRES :

Amnesty International

Association mauritanienne des droits de l'homme (AMDH)

Association des femmes chefs de famille (AFCF)

Comité de solidarité avec les victimes des violations des droits humains (CSVVDH) en Mauritanie

Fondation Sahel pour la défense des droits de l'homme

Forum des organisations nationales de droits humains (FONADH)

Groupe de recherches et d'études pour le développement économique et social (GERDDES- Mauritanie)

Minority Rights Group International

SOS Esclaves